

 **Manuela GOUET**
(dgs@bonnetable.fr)

 6 février 2026

 6 documents

REVUE DE PRESSE DU 31 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2026

1



Père et fils exposent ensemble

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, dimanche 1 février 2026

2



Peintres de père en fils, les Pizy exposent à l'hôpital

Quotidien Le Maine Libre, mercredi 4 février 2026

3



L'association de pêche prépare 2026

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 4 février 2026

4



De six à cinquante nids de frelons

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 5 février 2026

5



Les pêcheurs misent toujours sur les jeunes

L'Action Républicaine, vendredi 6 février 2026

6



Parisot, premier bobeur sarthois

Quotidien Le Maine Libre, vendredi 6 février 2026

Cérans-Foulletourte - Père et fils exposent ensemble

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr , dimanche 1 février 2026, 263 mots

La commission culturelle de Cérans-Foulletourte propose une exposition de peinture avec non pas un artiste, mais deux, en l'occurrence le père et le fils. Cette exposition conjointe entre Jean-Claude Pizy, peintre amateur, et son fils Nicolas Pizy, artiste peintre sarthois, est visible jusqu'au 25 février. Âgé de 79 ans, Jean-Claude Pizy a toujours peint en utilisant le fusain, l'huile avec une prédilection pour la caricature. *« Depuis 2020, je ne me consacre qu'à l'aquarelle, j'aime peindre des paysages tournés vers la nature comme source d'inspiration et des éléments constitutifs de l'eau, de l'air et de la terre. J'aime particulièrement dessiner des arbres, pour moi chaque arbre représente une sculpture, façonnée par les conditions météorologiques, l'environnement »* commente l'artiste qui a passé sa carrière professionnelle dans une exploitation forestière.

Âgé de 52 ans, Nicolas Pizy s'inspire de ce qui l'entoure, comme un paysage, un détail ou une situation pour créer une atmosphère. Il s'inspire du réel pour le détourner. *« À travers mes créations, j'essaye de représenter une nature romanisée ou bien une approche plus fantastique et onirique. Je peins sur toile alors qu'elles se pratiquent le plus souvent sur papier. Ma technique consiste à passer plusieurs couches afin de faire pénétrer la peinture, ce qui me permet de passer de l'humidité au sec. Ce support permet que la dernière couche adhère bien »*, confie Nicolas qui, comme son papa, vient de Bonnétable.

Exposition Pizy père et fils jusqu'au 25 février à l'espace Gérard-Véron du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, le samedi de 10 h à 12 h 30. Contact : culture@cerans-foulletourte.fr



Jean-Claude et Nicolas Pizy exposent jusqu'au 25 février. © Le Maine Libre

Le Mans - Peintres de père en fils, les Pizy exposent à l'hôpital

Quotidien Le Maine Libre, mercredi 4 février 2026, 351 mots

Dans la famille Pizy, de Bonnétable, le père et le fils sont des peintres amateurs éclairés et talentueux. Ils exposent actuellement au centre hospitalier.

Jean-Claude Pizy et son fils Nicolas sont des artistes peintres amateurs sarthois. Installés dans la commune de Bonnétable, ils exposent actuellement leurs œuvres respectives au premier étage de la galerie Monet du centre hospitalier. Chacun d'eux a accroché une vingtaine de toiles différentes représentatives de leur univers personnel.

Jean-Claude affirme « ne pas se rappeler depuis quand je prends plaisir à peindre et dessiner. L'important maintenant est de continuer le plus longtemps possible. Continuer à partager, à parler de ma peinture aux personnes qui me font l'honneur et la joie de me complimenter. »

Dans son œuvre, dans 80 % de ces tableaux, l'arbre nu tient le premier rôle. Pour l'artiste : « L'arbre est une sculpture unique identique à l'homme. Il faut tout d'abord le faire pousser à l'intérieur de soi. » L'artiste utilise l'aquarelle qui demeure pour lui, une pratique qui l'oblige à une grande humilité.

Nicolas Pizy, le fils, prend plaisir à indiquer que : « Comme Obélix, je suis tombé dans la marmite depuis ma tendre enfance. Mon père m'a appris tout ce que je sais. Ayant dans un premier temps envisagé d'embrasser une carrière artistique, j'ai renoncé à suivre cette voie et ce n'est qu'en 2012 que j'ai renoué avec mes premières passions et découvert l'aquarelle, technique qui m'a séduit, notamment pour les nombreuses possibilités qu'elle offrait. Aujourd'hui je peins directement sur châssis coton ou acrylique support normalement incompatible avec l'aquarelle. J'ai donc dû trouver une solution afin de fixer la couleur au support. Je partage aujourd'hui cette passion et ce plaisir d'exposer avec mon père ; l'occasion pour moi de vivre des moments privilégiés avec celui qui fut et reste encore aujourd'hui mon guide et mon modèle. »

Cependant, père et fils font découvrir deux univers différents mais très agréables à l'œil.

Exposition visible jusqu'au 26 février au premier étage de la galerie Monet du centre hospitalier.



Jean-Claude Pizy et son fils Nicolas exposent leurs œuvres dans la galerie Monet de l'hôpital. © Le Maine Libre.

Bonnétable - L'association de pêche prépare 2026

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr , mercredi 4 février 2026, 349 mots

L'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (APPMA) a fait le bilan de 2025 lors de son assemblée générale. Elle poursuit son engagement en faveur des jeunes avec ses ateliers pêche destinés aux 12 ans et plus. En 2025, 17 jeunes ont participé à 24 séances mêlant pratique et pédagogie, pêche au coup, aux carnassiers et à la carpe. « Ces ateliers ont été rendus possibles grâce au soutien des bénévoles et des collectivités », a précisé le président, Alain Blot.

Six jeunes de l'école ont participé au Junior fishing tour 2025, avec une qualification pour la finale régionale, tandis que huit sont déjà inscrits pour 2026. La finale nationale, prévue le 18 juillet à Fillé-sur-Sarthe, mobilisera les bénévoles.

D'autres animations ont rythmé l'année, notamment le soutien du Club pêche loisirs, qui a remis un chèque de 30 € à l'école de pêche. L'association a organisé plusieurs lâchers, soit 450 kg de truites répartis entre plans d'eau et rivières, complétés par des déversements de gardons, brochets et black-bass dans le cadre du schéma départemental. Les ventes de cartes de pêche ont progressé de 4,43 %, au-dessus de la moyenne départementale. L'entretien des plans d'eau et des rivières ont été assurés par les bénévoles de l'association, tandis que la surveillance effectuée par le garde-pêche Romain Flavigny n'a relevé aucune infraction.

Lâchers, baignade, label...

Pour 2026, plusieurs lâchers sont programmés, dont un premier le week-end du 7 février au Vivier avec 100 kg de truites (carte de pêche obligatoire).

La labellisation « Parcours famille » sur les trois étangs débutera avec la réfection de la buvette, l'agrandissement du ponton, l'installation de jeux et le renouvellement des panneaux.

Concernant la baignade des chiens, le président a rappelé les risques sanitaires liés à la leptospirose, les dégradations de la végétation et la destruction des lieux de ponte. Un arrêté municipal a été demandé pour interdire cette pratique.

Le conseil d'administration sera renouvelé lors de l'assemblée générale électorale de novembre 2026.

Les personnes souhaitant rejoindre l'association sont invitées à se manifester par mail : alain.blot170@orange.fr ou par SMS au 06 11 67 29 34.



L'AAPPMA, un acteur local au service de la pêche. © Le Maine Libre

Bonnétable - De six à cinquante nids de frelons

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr , jeudi 5 février 2026, 337 mots

Face à la prolifération inquiétante du frelon asiatique, les apiculteurs de loisir de Bonnétable ont décidé de passer à l'action. Voici leur plan.

Le 29 janvier, l'association Bonn'actions a convié les apiculteurs à une réunion pour mettre en place une stratégie collective contre le frelon asiatique ou « *vespa velutina nigrithorax* », prédateur redoutable des abeilles et autres insectes pollinisateurs. « Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre national de lutte contre les espèces invasives pour protéger la biodiversité et les filières apicoles », précise l'association.

Piégeage de printemps

Depuis 2024, Bonn'actions expérimente un piégeage de printemps, sélectif et raisonné, ciblant les reines à leur sortie d'hivernage avant l'implantation des nids. Cette démarche se base sur plusieurs études, dont celle de l'entomologiste Alain Marchau. « Ce dispositif est essentiel pour préserver l'équilibre de la chaîne trophique. »

Une « lutte coordonnée »

« Un constat alarmant », ajoute Bonn'actions : « le nombre de nids recensés dans la commune est passé de six en 2024 à plus de 50 en 2025. Une évolution jugée catastrophique pour l'apiculture, tant la pression de prédation sur les abeilles s'intensifie ».

Nicolas Gegout, membre de l'association et apiculteur, présent à une conférence dédiée de l'Union syndicale apicole sarthoise à La Chapelle-Saint-Aubin, a rapporté les recommandations de Denis Jaffré, inventeur du piège Jabeprode et lauréat du concours Lépine : « Une lutte efficace est une lutte coordonnée, préventive et collective ».

Pour 2026, le Regroupement des apiculteurs de loisir de Bonnétable souhaite proposer à la municipalité d'installer des pièges sélectifs sur le domaine public, du 15 mars au 15 mai, à proximité des nids recensés en 2025. « Cette action viendrait compléter le piégeage déjà mis en place par de nombreux habitants. »

Dans le cadre d'une convention signée entre la municipalité et l'entreprise Allo guêpes 72, la collectivité participe au coût de la destruction des nids de frelons asiatiques. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une aide couvrant jusqu'à 50 % des frais, plafonnée à 150 €, sur présentation de facture.

Pour plus d'informations : <https://colibris-wiki.org/bonnactions>.



L'association Bonn'actions et les apiculteurs de loisir de Bonnétable mobilisés. © Le Maine Libre

Bonnétable - Les pêcheurs misent toujours sur les jeunes

L'Action Républicaine, vendredi 6 février 2026, 432 mots

L'assemblée générale de l'AAPPMA Gardons et Truites du Saosnois de Bonnetable s'est tenue le 24 janvier. Le président Alain Blot y a présenté le bilan moral 2025.

L'association a organisé deux lâchers payants de 250 kg au plan d'eau du Vivier et trois lâchers gratuits de 200 kg sur les rivières et plans d'eau, complétés par des déversements de gardons, brochets et black-bass dans le cadre du schéma départemental.

17 jeunes accueillis à l'école de pêche

La transmission aux jeunes reste au cœur du projet associatif. Grâce à son école de pêche, l'AAPPMA a accueilli 17 jeunes en 2025, pour 24 séances mêlant pratique et pédagogie.

Les participants ont été initiés à différentes techniques, de la pêche au coup à la pêche des carnassiers aux leurres, en passant par la carpe. **"Ces ateliers ont été rendus possibles grâce au soutien des collectivités, de la Fédération départementale et à l'implication des bénévoles encadrants"**, a souligné le président.

L'association s'est également investie dans le Junior Fishing Tour : six jeunes ont participé aux manches départementales avec une qualification pour la finale régionale, tandis que huit sont déjà inscrits pour 2026. Les finales nationales, prévues le 18 juillet à Fillé-sur-Sarthe, mobiliseront de nombreux bénévoles. Parmi les autres animations, le Club Pêche Loisirs a remis un chèque de 30 € pour soutenir l'école de pêche.

Cartes de pêche : des ventes en hausse

La fréquentation est en hausse, avec une progression de 4,43 % des ventes de cartes de pêche, au-dessus de la moyenne départementale.

Des demi-journées de travail ont été menées par les bénévoles de l'association pour le nettoyage des berges, l'entretien des accès, le débroussaillage et l'amélioration des abords des plans d'eau et des rivières. La surveillance assurée par le garde-pêche Romain Flavigny n'a relevé aucune infraction. Les bilans moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

Parcours famille : le projet débute

Pour 2026, plusieurs lâchers de truites sont programmés, dont un premier le week-end du 7 février au Vivier avec 100 kg de truites (carte 2026 obligatoire).

Le projet de labellisation "Parcours Famille" débutera avec réfection de la buvette, agrandissement du ponton, installation de jeux et renouvellement des panneaux.

Concernant la baignade des chiens, le président a rappelé les risques de leptospirose pour l'homme, les dégradations de la végétation et la destruction des lieux de ponte. Un arrêté municipal a été demandé pour interdire cette pratique.

Enfin, le Conseil d'Administration sera renouvelé lors de l'Assemblée électorale de novembre 2026.



Alain Blot a présidé l'assemblée générale de l'AAPPMA Gardons et truites du Saosnois, à Bonnétable. © dr

72 Maine Libre - Parisot, premier bobeur sarthois

Quotidien Le Maine Libre, vendredi 6 février 2026, 109 mots

Originaire de Bonnétable, Patrick Parisot ne semblait pas non plus prédestiné à une carrière sur glace. Il a pourtant précédé Thomas Delmestre au sein des bobsleighs de l'équipe de France. À Sapporo (Japon), en 1972, il s'était ainsi classé neuvième de l'épreuve de bob à quatre, ainsi que neuvième en bob à deux après s'être initié à la discipline « lors de son service militaire à Saint-Dizier », indiquait Le Maine Libre en 2020. Pilote largueur de parachutistes dans l'armée de l'air, il a ensuite été Maire de la commune de Plaudren, dans le Morbihan, de 2008 à 2020. Il s'est éteint à l'âge de 74 ans, en 2021.